



Séjour : formation initiale organisée en centre de vacances

LE RÉSEAU ECF

1er Réseau Européen en matière d'Éducation et de sécurité routière

2 pôles d'intervention du CESR 38 - ECF



Formations « grand public »

Code de la route

Brevet de Sécurité Routière

Formations AAC

Formation Voiture

Formation Moto

Stage Permis à points

« Formations professionnelles »

Groupe Lourd (permis C, EC, D)

Formation sur remorque (EB, ED)

Sécurité routière en Entreprise

CACES CHARIOTS, GRUES...

Formation enseignants de la conduite

Eco conduite

2 Agences :
GRENOBLE – CHAMBERY

ECF GRENOBLE

1er Centre de formation du département intervenant sur la sécurité routière

15^{ème} rang des écoles de conduite au niveau national / 9 852 écoles

54 salariés

5 agences sur le département de l'Isère

✓ ST EGREVE

✓ GRENOBLE CENTRE

✓ VOIRON

✓ EYBENS

✓ LE VERSOUD



2 PHASES DE LA FORMATION

A/ La formation Initiale

Evaluation du niveau

Le Code de la Route

La formation à la conduite automobile

Le rendez vous préalable de l' accompagnateur



Formation réalisée
pendant le séjour

B/ La formation complémentaire

1 RVP après 1000 Kms ET 6 Mois D' AAC

1 RVP après 3000 Kms ET 18 ANS

Leçons de préparation et accompagnement à l' examen



Formation réalisée
hors séjour

ORGANISATION : DURÉE 15 JOURS

Principe : alternance entre la théorie et la conduite chaque jour

	Lundi	mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	samedi
Semaine 1	CODE	CONDUITE	CODE	CONDUITE	CODE	Temps libre
Semaine 2	CONDUITE	CODE	CONDUITE	examen CODE	CONDUITE	RDV préalable

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION pendant le séjour

LE CODE DE LA ROUTE

28 heures

7 heures de cours par jour

Sur centre de Vacances

Alternance entre les tests et les cours à thème

*** La signalisation, les règles de stationnement.....**

LA FORMATION A LA CONDUITE

20 heures

•4 heures par jeune / jour de cours pratique sur 5 journées

Alternance de séquences au volant et en écoute pédagogique

LA FORMATION A LA CONDUITE pendant le stage

Principe :

L'enseignement est individualisé

Respect par les enseignants de la pédagogie par objectif

• Certaines phases pratiques sont animées sous la forme d'ateliers :

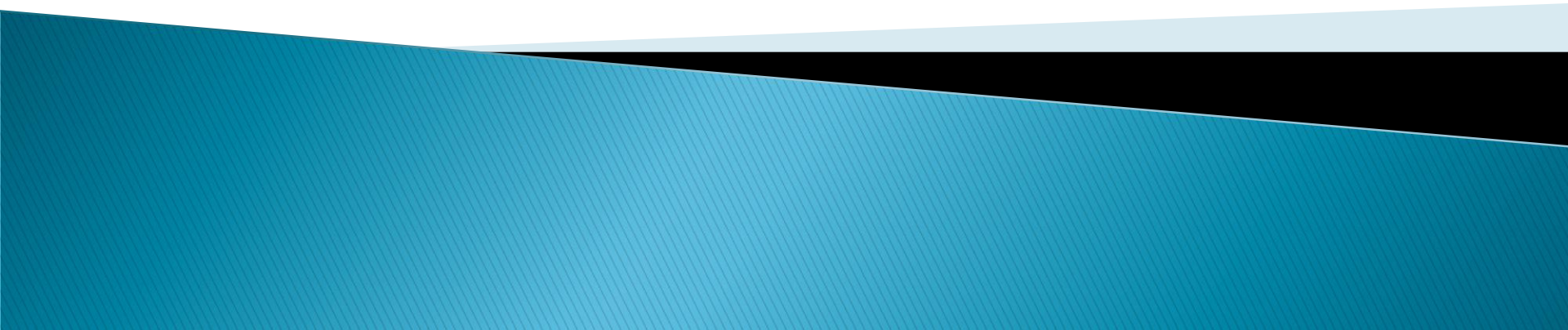
- Découverte du véhicule (partie Mécanique + installation)

- Rôle de la ceinture, lunettes fatal vision, Protéger-alerter-secourir, téléphone au volant

Qui peut être accompagnateur :

- 5 ans d'expérience du permis sans interruption (suspension de permis....)
- Accord préalable de l'assureur

Quel véhicule peut être conduit :

- Véhicule dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 T
 - Restrictions possibles en fonction de l'assureur
- 

AAC ET AVANTAGES

	Apprentissage filière traditionnelle à 18 ans	Apprentissage anticipée de la conduite avant 18 ans
Récupération des points	3 ans 2 points par an	2 ans 3 points par an
Limitation des vitesses apprentis	3 ans	2 ans
Limitation des vitesses apprentis	3 ans	2 ans
Taux de réussite au permis	56 %	76 %

Protocole sanitaire

- ▶ Protocole par mail – retour formulaire entrée en formation
 - ▶ Port du masque obligatoire, visière
 - ▶ Plexiglas de séparation
 - ▶ Nettoyage des points de contact dans le véhicule
 - ▶ 1 seul accompagnateur au rdv préalable
- 